



## AVIS PUBLIC

### COLLECTE DES DÉCHETS - MESURES EXCEPTIONNELLES

La situation actuelle de pandémie du COVID-19 vécue mondialement est exceptionnelle et demande que des ajustements soit faits à la collecte des déchets.

Par conséquent et conformément aux dispositions de l'article 2.5 du *Règlement 586 concernant la collecte des déchets solides, des matières organiques et des matières recyclables*, avis est donné que le calendrier des collectes des déchets est modifié jusqu'à nouvel ordre.

Ces collectes seront aux deux semaines à compter du 30 mars 2020 comme suit :

Lundi 30 mars - Secteur A  
Mardi 31 mars - Secteur B  
Mercredi 1<sup>er</sup> avril - Secteur C  
Jeudi 2 avril - Secteur D

La collecte suivante sera dans la semaine du 14 avril 2020 (Telle que prévue au calendrier) et aux deux semaines par la suite.

DONNÉ à Farnham ce 26 mars 2020.

Marielle Benoit, OMA  
Greffière